

# SAMSUNG

Du 23 juin au 04 octobre 2021

**The Premiere** Projecteur laser 4K

Donnez à vos images leur véritable dimension



**Satisfait**  
ou  
**remboursé**

Vivez l'expérience du cinéma à la maison avec **Samsung The Premiere**. Si vous n'êtes pas convaincus, faites-vous rembourser.

\*Voir modalités de l'offre au verso ou sur [samsung.com/fr/offer](https://samsung.com/fr/offer) © 2021 - Samsung Electronics France, CS 2003, 1 rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex, RCS Bobigny 334 367 497, SAS au capital de 27 000 000€. Visuel Non Contractuel. Certaines applications disponibles sur les Smart TV Samsung sont éditées par des tiers et sont susceptibles de changer, d'évoluer ou d'être arrêtées selon les choix et les décisions de leurs éditeurs.

# COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE

## « SAMSUNG THE PREMIERE : DONNEZ À VOS IMAGES LEUR VÉRITABLE DIMENSION »

### CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat entre le **23/06/2021** et le **04/10/2021** inclus, d'un **projecteur Samsung The Premiere** si vous n'êtes pas satisfait au bout de trente (30) jours d'utilisation (30 jours à compter de la date d'achat), Samsung reprend votre produit et vous le rembourse à hauteur du prix TTC réglé pour le produit (dans la limite du montant maximum de remboursement pour le produit concerné), déduction faite de toute réduction de prix éventuelle et de tous services connexes associés.

| PRODUITS ÉLIGIBLES | Montant maximum de remboursement |
|--------------------|----------------------------------|
| SP-LSP7T           | 2999 €                           |
| SP-LSP9T           | 5999 €                           |

- Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

Offre valable aux personnes résidant et ayant effectué leur achat en France métropolitaine Corse comprise et à Monaco et non cumulable avec tout offre en cours portant sur les mêmes produits.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant entraîneraient l'annulation de la participation concernée.

#### 1 ACHETEZ ET TESTEZ VOTRE PRODUIT ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez, entre le **23/06/2021** et le **04/10/2021** inclus, un projecteur Samsung The Premiere neuf dans une enseigne de vente au consommateur.

Testez votre produit pendant 30 jours à compter de la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

#### 2 SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT DE VOTRE ACHAT

- Connectez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer) et sélectionnez l'offre « SAMSUNG The Premiere : Donnez à vos images leur véritable dimension » entre le **23/06/2021** et le **04/11/2021** inclus.

- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

- Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :

- Votre **preuve d'achat** (facture, ticket de caisse) où sont entourés la date d'achat effective, le prix et la référence du projecteur acheté.

- Une **photo lisible de l'étiquette signalétique qui se trouve sous votre projecteur** sur laquelle figurent le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série commençant par S/N (chiffres et lettres).

- Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC. <sup>(1)</sup>

- Il vous sera demandé de compléter obligatoirement le **motif d'insatisfaction**.

- Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 4 novembre 2021** inclus.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

#### 3 OBTENEZ LA REPRISE DE VOTRE PRODUIT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez une étiquette retour dans un délai de quatorze (14) jours, pour renvoyer votre projecteur chez Samsung. L'étiquette retour sera transmise par e-mail à l'adresse renseignée dans le dossier de participation.

Vous aurez alors quatorze (14) jours pour renvoyer votre projecteur dans les conditions d'achat originales : Emballage, conditionnement (incluant le câble d'alimentation, la notice et la télécommande).

Le produit doit être retourné dans un état comme neuf. Samsung se réserve le droit de ne pas reprendre tout produit incomplet du fait d'accessoires manquants ou de dommages causés au produit (impacts, rayures, oxydation, casse, etc.) ne correspondant pas à un usage normal de celui-ci.

#### 4 RENVOYER VOTRE PRODUIT

Renvoyez votre produit en y apposant l'étiquette retour fournie dans un délai maximum de quatorze (14) jours suivant la réception de l'étiquette retour (cachet de la poste faisant foi). La preuve de dépôt doit être conservée.

Le produit (et ses accessoires) doit être reçu intact. Assurez-vous d'apporter une protection suffisante au produit lors de l'envoi, pour éviter qu'il ne soit endommagé.

Tout produit non-réceptionné à l'adresse indiquée sur l'étiquette retour ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

#### 5 OBTENEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si le produit renvoyé correspond aux conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines, à compter de la date de réception du projecteur. Votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **04 novembre 2021** minuit sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer), sélectionnez l'offre « SAMSUNG The Premiere : Donnez à vos images leur véritable dimension » et cliquez sur « Suivre ma participation »

<sup>(1)</sup> L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.